

ASSURANCE LOCATIONS



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

Les garanties

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE		Multirisque "Neige"	Multirisque "Soleil"	Annulation
ANNULATION DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> Maladie, accident ou décès ↳ Franchise Annulation en toutes causes justifiées Annulation en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle survenant à destination Annulation en cas de faillite de la compagnie aérienne Annulation en cas de grève du personnel de la compagnie aérienne 	<ul style="list-style-type: none"> 8 000 € / personne et 40 000 € / location 5 % de l'indemnité avec un minimum de 20 € / personne Franchise de 10 % de l'indemnité avec un minimum de 50 € / personne 	■	■	■
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS <ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport ↳ Franchise uniquement en cas de dommage aux valises Dont objets précieux Frais de reconstitution des documents d'identité 	<ul style="list-style-type: none"> 760 € / personne et 4 600 € / location 50 € / valise 50 % du montant maximum garanti 150 € / personne 	■	■	
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement des frais de location en cas de bris accidentel des skis dont l'assuré est propriétaire 	<ul style="list-style-type: none"> 380 € / personne 	■		
FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR <ul style="list-style-type: none"> Suite à un retour anticipé ou à un rapatriement médical 	<ul style="list-style-type: none"> Prorata temporis 	■	■	
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement du forfait de remontée mécanique et des cours de ski 	<ul style="list-style-type: none"> 380 € / personne 	■		
RESPONSABILITE LOCATIVE <ul style="list-style-type: none"> Dommages corporels et matériels confondus ↳ Franchise 	<ul style="list-style-type: none"> 10 000 € / location 75 € / sinistre 	■	■	
ASSISTANCE RAPATRIEMENT <ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Retour des membres de la famille ou d'un accompagnant Présence hospitalisation Prolongation de séjour Frais médicaux à l'étranger Urgences dentaires ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires Rapatricement du corps Frais funéraires 	<ul style="list-style-type: none"> Frais réels Billet retour + taxi Billet aller-retour et 80 € / jour (max. 10 jours) 80 € / jour (maximum 10 jours) 6 000 € / personne 160 € / personne 30 € / personne / événement Frais réels 1 200 € / personne 	■	■	
RETOUR ANTICIPE <ul style="list-style-type: none"> En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la personne en charge de la garde de votre enfant mineur ou majeur handicapé ou de votre remplaçant professionnel En cas de sinistre au domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Billet retour + taxi Billet retour + taxi 	■	■	
ASSISTANCE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale Prise en charge des honoraires d'avocat Frais de recherche et de secours en mer et en montagne Envoi de médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> 8 000 € / personne 1 500 € / personne 1 500 € / personne (4 500 € / personne pour la Multirisque Neige) Frais d'envoi 	■	■	

90011- v04.2015 - ATO - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, chartes graphiques et argumentaires commerciaux d'APRIL International Voyage présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL International Voyage. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

Infos +

Durée maximum du séjour **92 jours**
 Nombre d'assurés par contrat **sans limite de personnes** (de moins de 75 ans le jour de la souscription) **mais 1 seule location par contrat**
 Territorialité **monde entier** (sauf stipulation contraire)